



POLITIQUE SUR L'ACCESSIBILITÉ

Notre engagement

Les Services à l'enfance Grandir ensemble (« Grandir ensemble ») s'engage à traiter toute personne de manière à lui permettre de maintenir sa dignité et son indépendance. Nous croyons en l'intégration et l'égalité d'accès tant au niveau de la clientèle que de l'équipe de travail. Grandir ensemble s'engage à répondre promptement aux besoins des personnes ayant un handicap, en évitant et en supprimant les obstacles à l'accessibilité et en respectant les exigences en matière d'accessibilité en vertu de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Communication

Grandir ensemble s'engage à répondre aux besoins des personnes handicapées en matière de communication. Nous communiquerons avec les personnes handicapées avec sensibilité et de façon à tenir compte de leur handicap. Nous consulterons les personnes handicapées pour déterminer leurs besoins en matière d'information et de communication. Nous offrirons rapidement des formats accessibles et des aides à la communication lorsque cela sera nécessaire.

Appareils fonctionnels

Grandir ensemble s'engage à servir les personnes ayant un handicap qui utilisent des appareils fonctionnels pour obtenir, utiliser ou bénéficier de nos services. Grandir ensemble s'assurera que son personnel est formé et connaît les différents appareils fonctionnels utilisés par nos clients ayant un handicap lorsqu'ils sont présents dans nos locaux. Le cas échéant, nous aviserons de la disponibilité d'autres mesures pouvant permettre aux personnes utilisant des appareils fonctionnels d'utiliser ou de bénéficier de nos services.

Animaux d'assistance

Les personnes ayant un handicap et leur animal d'assistance sont les bienvenus dans nos locaux. Les animaux d'assistance sont autorisés dans les espaces ouverts au public. Si la législation interdit la présence d'un animal d'assistance dans nos locaux, Grandir

ensemble offrira d'autres ressources permettant à la personne ayant un handicap d'obtenir, d'utiliser ou de bénéficier de nos services. Il appartient à la personne utilisant les services d'un animal d'assistance de contrôler l'animal en tout temps.

Personnes de soutien

Une personne de soutien accompagnant une personne ayant un handicap aura accès à nos locaux.

Emploi

Grandir ensemble s'engage à respecter des pratiques d'emploi justes et accessibles, et avisera les candidats et postulants dès l'affichage de poste que, sur demande, Grandir ensemble accommodera les personnes ayant un handicap au cours du processus de recrutement et de sélection, ainsi qu'à l'embauche. Grandir ensemble informera les candidats embauchés de nos politiques sur l'accommodement.

Grandir ensemble s'efforcera d'offrir des formats accessibles et des aides à la communication aux employés ayant un handicap pour leur permettre d'accomplir les tâches de leur poste ainsi que pour toute information généralement disponible à tous les employés.

Grandir ensemble intégrera les exigences en vertu des *Normes d'accessibilité* intégrées à nos pratiques afin d'assurer un processus d'élaboration de plans d'accommodement individualisés et de politiques de retour au travail pour les employés ayant été absents en raison d'un handicap.

Plans d'intervention d'urgence accessibles

Au besoin, Grandir ensemble remettra aux employés ayant un handicap des plans d'intervention d'urgence personnalisés.

Avis de perturbation temporaire

Grandir ensemble informera promptement les clients ayant un handicap de toute perturbation aux services ou locaux pouvant les affecter, qu'elle soit prévue ou non. L'avis sera clairement affiché et indiquera les raisons de la perturbation, la durée prévue et une description des locaux ou services de rechange, le cas échéant.

Si les circonstances s'y prêtent, l'avis sera affiché sur notre site Internet. Il est entendu que la possibilité de fournir un avis approprié peut être limitée dans certaines des situations d'urgence à l'origine de la perturbation temporaire.

Formation du personnel

Grandir ensemble offrira une formation sur cette Politique à ses employés, ses bénévoles et toute autre personne en contact avec des clients ou des tiers au nom de Grandir ensemble.

Tous les employés seront formés au cours de la période d'orientation suivant leur embauche. Une formation continue sera offerte au besoin lorsque des modifications seront apportées à la Politique, lorsque de nouveaux obstacles à l'accessibilité, avérés ou potentiels, seront identifiés, ou pour une sensibilisation continue des employés aux questions d'accessibilité.

La formation couvrira :

- Un aperçu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et des obligations en vertu des Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et des Normes d'accessibilité intégrées, dans la mesure où elles s'appliquent aux tâches de l'employée.
- La politique sur l'accessibilité de Grandir ensemble.

Grandir ensemble formera également ses employés sur l'application du *Code des droits de la personne* de l'Ontario aux personnes ayant un handicap. La formation sera offerte de la façon la mieux adaptée aux tâches de l'employé.

Un registre de toutes les sessions de formation données aux employés sera conservé au siège social situé au 110-363, chemin Coventry, Ottawa, Ontario.

Processus de rétroaction

Grandir ensemble apprécie tout commentaire concernant les méthodes utilisées pour fournir ses services aux personnes ayant un handicap. Ces commentaires peuvent être transmis en personne, par téléphone, par écrit ou par courriel. Tous les commentaires doivent être adressés directement à la direction générale.

Grandir ensemble examinera et répondra à tous les commentaires de façon expéditive, complète et objective, en prenant les mesures suivantes :

- le commentaire sera envoyé à la personne appropriée ;
- le commentaire sera évalué pour déterminer les mesures à prendre (Note : la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* n'exige pas une réponse à tous les commentaires) ;
- lorsqu'une réponse au client est nécessaire, Grandir ensemble s'efforcera de la fournir dans les quatre (4) jours ouvrables suivant la réception du commentaire

Grandir ensemble s'assurera que son processus de rétroaction est accessible aux personnes ayant un handicap.

Disponibilité des documents

Grandir ensemble avisera le public, par le biais de son site Internet, de son droit d'obtenir une copie de cette politique. Si un client ayant un handicap en demande une copie, elle lui sera fournie dans un format qui tiendra compte de son handicap.

Sites Internet

Grandir ensemble s'assurera de respecter les exigences minimales des Normes d'accessibilité intégrées relatives à l'accessibilité des sites Internet.